



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

X.520

Corrigendum 2
(02/2001)

SÉRIE X: RÉSEAUX DE DONNÉES ET
COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

Annuaire

Technologies de l'information – Interconnexion des
systèmes ouverts – L'annuaire: types d'attributs
sélectionnés

Corrigendum Technique 2

Recommandation UIT-T X.520 (1997) – Corrigendum 2

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE X
RÉSEAUX DE DONNÉES ET COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

RÉSEAUX PUBLICS DE DONNÉES	
Services et fonctionnalités	X.1–X.19
Interfaces	X.20–X.49
Transmission, signalisation et commutation	X.50–X.89
Aspects réseau	X.90–X.149
Maintenance	X.150–X.179
Dispositions administratives	X.180–X.199
INTERCONNEXION DES SYSTÈMES OUVERTS	
Modèle et notation	X.200–X.209
Définitions des services	X.210–X.219
Spécifications des protocoles en mode connexion	X.220–X.229
Spécifications des protocoles en mode sans connexion	X.230–X.239
Formulaires PICS	X.240–X.259
Identification des protocoles	X.260–X.269
Protocoles de sécurité	X.270–X.279
Objets gérés des couches	X.280–X.289
Tests de conformité	X.290–X.299
INTERFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX	
Généralités	X.300–X.349
Systèmes de transmission de données par satellite	X.350–X.369
Réseaux à protocole Internet	X.370–X.399
SYSTÈMES DE MESSAGERIE	X.400–X.499
ANNUAIRE	X.500–X.599
RÉSEAUTAGE OSI ET ASPECTS SYSTÈMES	
Réseautage	X.600–X.629
Efficacité	X.630–X.639
Qualité de service	X.640–X.649
Dénomination, adressage et enregistrement	X.650–X.679
Notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)	X.680–X.699
GESTION OSI	
Cadre général et architecture de la gestion-systèmes	X.700–X.709
Service et protocole de communication de gestion	X.710–X.719
Structure de l'information de gestion	X.720–X.729
Fonctions de gestion et fonctions ODMA	X.730–X.799
SÉCURITÉ	X.800–X.849
APPLICATIONS OSI	
Engagement, concomitance et rétablissement	X.850–X.859
Traitement transactionnel	X.860–X.879
Opérations distantes	X.880–X.899
TRAITEMENT RÉPARTI OUVERT	X.900–X.999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

**Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts –
L'annuaire: types d'attributs sélectionnés**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 2

Source

Le Corrigendum 2 de la Recommandation X.520 de l'UIT-T (1997), élaboré par la Commission d'études 7 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvé le 2 février 2001. Un texte identique est publié comme Corrigendum technique 2 de la Norme Internationale ISO/CEI 9594-6.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2002

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

Page

1)	Relevés de défauts couverts par le projet de Corrigendum technique 2.....	1
1.1)	Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/228.....	1
1.2)	Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/237.....	1
1.3)	Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/238.....	2
1.4)	Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/241.....	2
2)	Relevés de défauts couverts par le projet de Corrigendum technique 3.....	3
2.1)	Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/270.....	3

**NORME INTERNATIONALE
RECOMMANDATION UIT-T**

**Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts –
L'annuaire: types d'attributs sélectionnés**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 2

NOTE – Le présent corrigendum technique couvre le résultat des résolutions de vote concernant les projets de Corrigenda techniques 2 et 3.

1) Relevés de défauts couverts par le projet de Corrigendum technique 2

(Couvrant les résolutions relatives aux relevés de défauts 228, 237, 238 et 241)

1.1) Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/228

Dans l'Annexe C, ajouter la ligne suivante: **ub-privacy-mark-length INTEGER ::= 128**

1.2) Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/237

Au § 5.2.1:

Remplacer la définition de l'attribut par la suivante:

```

name ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX                      DirectoryString {ub-name}
    EQUALITY MATCHING RULE          caselgnoreMatch
    SUBSTRINGS MATCHING RULE        caselgnoreSubstringsMatch
    ID                                  id-at-name }

```

Au § 5.2.9:

Remplacer la limite supérieure par **ub-serial-number** et l'identificateur d'objet par **id-at-serialNumber**.

Au § 7.3:

Remplacer **localeContextSyntax** par **LocaleContextSyntax** à deux endroits et supprimer les espaces entre ":@" et =.

Ajouter **{ub-locale-context-syntax}** après **DirectoryString**.

Introduire les mêmes changements à l'Annexe A.

Dans l'Annexe C, ajouter la ligne suivante à la fin de la liste: **ub-locale-context-syntax INTEGER ::= 128**

Dans l'Annexe A:

Supprimer **TeletexNonBasicParameters** de l'importation en provenance de **MTSAbstractService**.

Supprimer une fois **ub-name** de l'importation en provenance de **UpperBounds**.

Ajouter **CONTEXT** à l'importation en provenance de **InformationFramework**.

Dans la définition du type **FacsimileTelephoneNumber**, ajouter une virgule après **TelephoneNumber**.

Dans la définition du type d'attribut **x121Address**, remplacer **X.121Address** par **X121Address**

Dans l'expression **X121Address ::= NumericString (SIZE(1 ub-x121-address))**, remplacer les deux espaces de la spécification de dimension par des points comme suit: **SIZE(1..ub-x121-address)**

Ajouter une accolade droite à la fin de la définition du contexte **languageContext**.

Ajouter une accolade droite dans le type **Period** comme suit:

**bitDay BIT STRING { sunday (0), monday (1), tuesday (2),
wednesday (3), thursday (4), friday (5), saturday (6) },**

Dans le type **NamedDay**, remplacer **ENUMARATED** par **ENUMERATED**.

Ajouter deux tirets au début de la deuxième ligne de:
-- id-at-encryptedTeletexTerminalIdentifier

Ajouter deux tirets au début des deux lignes de:
-- id-at-encryptedCollectiveTeletexTerminalIdentifier

Dans l'Annexe C:

Remplacer le dernier élément de l'identificateur d'objet par le module extrait, pour passer de **2** à **3**.

Remplacer la dernière occurrence **ub-name** par **ub-surname**.

1.3) Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/238

Au § 6.1.1, remplacer au premier alinéa les mots:

"des valeurs d'attribut de type **PrintableString**, **NumericString**, **TeletexString**, **BMPString** **UniversalString** ou **DirectoryString**"

par les suivants:

"des valeurs d'attribut de type **DirectoryString** et de chaque type de données apparaissant dans le type choix **DirectoryString**, par exemple **UTF8String**".

Aux § 6.1.2 à 6.1.6, remplacer au premier alinéa les mots:

"des valeurs d'attribut dont le type est de ceux qui sont énumérés au § 6.1.1"

par les suivants:

"des valeurs d'attribut de type **DirectoryString** et de chaque type de données apparaissant dans le type choix **DirectoryString**, par exemple **UTF8String**".

1.4) Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/241

Au § 5.2.9, remplacer "d'un dispositif" par "d'un objet".

2) Relevés de défauts couverts par le projet de Corrigendum technique 3

(Couvrant les résolutions relatives au relevé de défaut 270)

2.1) Ce qui suit rectifie les défauts figurant dans le relevé de défaut 9594/270

Au § 5.8.1, remplacer le type d'attribut **preferredDeliveryMethod** par:

```
preferredDeliveryMethod ATTRIBUTE ::= {
    WITH SYNTAX PreferredDeliveryMethod
    SINGLE VALUE TRUE
    ID id-at-preferredDeliveryMethod }
```

```
PreferredDeliveryMethod ::= SEQUENCE OF INTEGER {
    any-delivery-method (0),
    mhs-delivery (1),
    physical-delivery (2),
    telex-delivery (3),
    teletex-delivery (4),
    g3-facsimile-delivery (5),
    g4-facsimile-delivery (6),
    ia5-terminal-delivery (7),
    videotex-delivery (8),
    telephone-delivery (9) }
```

Au § 6.1.10, remplacer la règle de correspondance **caselgnoreListMatch** par ce qui suit:

```
caselgnoreListMatch MATCHING-RULE ::= {
    SYNTAX CaselgnoreList
    ID id-mr-caselgnoreListMatch }
```

```
CaselgnoreList ::= SEQUENCE OF DirectoryString {ub-match}
```

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Équipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication